

Cohabitation difficile

La chasse et le moto-cross, dans le secteur du Brané, sont-ils conciliables ? La semaine dernière, nous relations dans nos colonnes le point de vue de l'ACCA (société de chasse) de Navarrenx, pour qui la cohabitation est un problème. Voici celui du Moto-club Navarrais :

«Le circuit de moto-cross du Brané existe depuis bientôt 30 ans. L'accord passé avec les chasseurs à sa création a permis une cohabitation de la chasse et de la moto jusqu'au courrier du 6 novembre 2006 adressé par l'ACCA à la mairie de Navarrenx, demandant la fermeture du circuit moto pendant six mois.

Dans cette affaire, le Moto-club n'a jamais rien demandé. La présence du circuit n'empêche pas la pratique de la chasse. La fermeture totale de la piste réduirait à néant la pratique du sport motocycliste à la période la plus fréquentée; il n'y a donc pas de comparaison à faire sur le partage de l'espace du Brané. La notion de partage ne peut pas s'exprimer lorsque l'on compare 7 ba du circuit et 600 ba, voire 6 000 pour la chasse en ACCA ou AICA. Le Moto-club a proposé la



Le moto club attire près de 500 participants pendant ses deux journées annuelles, organisées au Brané. (Photo archives P.P.)

fermeture de la piste les jours de battue; l'ACCA a persisté dans sa demande de fermeture totale obligeant le Moto-club à se défendre sur le plan du droit, qui ne plaide pas en faveur de l'ACCA de Navarrenx.

Nous rappelons que le circuit reçoit chaque année des pilotes de renommée internationale, qu'il a permis aux éducateurs régionaux la formation de 120 jeunes à la

pratique du sport motocycliste. La manifestation annuelle amène pendant deux jours 500 personnes au parc coureurs et attire près de 1 000 spectateurs; tout ceci au bénéfice de l'économie locale et de la renommée de Navarrenx. Nous sommes désolés que l'intransigeance d'une minorité de personnes puisse mener à une telle situation et soit préjudiciable à tous les chasseurs.»